

COMMUNE DE BOSSEY

ARRETE MUNICIPAL N° 53.2025 Rue de la Mairie Place de Laidefeur 74160 BOSSEY

Le Maire de BOSSEY,

Vu :

- le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2213-1 à L.2213-6,
 - le Code de la route et notamment les articles R. 110-1, R110-2, R 411-5, R 411-8, R411-18
- Considérant,
- la demande formulée le 20 novembre 2025 par Monsieur Sébastien GIRAUD de la Société EIFFAGE ROUTE Centre Est mandataire du groupement EIFFAGE Route, BORTOLUZZI SAS et SOLS SAVOIE visant à réglementer la circulation sur la rue de la Mairie, place de Laidefeur, route de Collonges et route de Pierre Grand pour réaliser des travaux d'aménagements de ces routes. Les travaux débuteront le 12 janvier 2026 pour 7 mois et qu'il importe de prendre des mesures pour signaler la route barrée durant les travaux.

ARRETE

ARTICLE 1 : Circulation rue de la Mairie et place de Laidefeur

Entre le 12 janvier et le 12 août 2026 inclus, **la route sera barrée de la rue de l'Ecole jusqu'à la place de Laidefeur.**

L'accès des piétons, des riverains et des services de secours devra être possible pendant toute la durée du chantier.

ARTICLE 2 : La déviation sera par

- Route de Pierre Grand et route de Collonges
- Chemin des Bornants
- Route des Terrasses
- Route des Rocailles
- Route de Bellevue
- Route de la Croix
- Rue de la Mairie

La signalisation sera mise en place par la société BORTOLUZZI SAS en accord avec les services municipaux.

ARTICLE 3 : La réfection de la voirie sera réalisée dans les règles de l'art. Le bénéficiaire est tenu de remettre les lieux dans leur état primitif au terme de l'autorisation. En cas d'inexécution, la remise en état sera exécutée d'office aux frais du bénéficiaire.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmis à :

- EIFFAGE ROUTE Centre Est
- BORTOLUZZI SAS
- SOLS SAVOIE
- M. le chef de brigade de gendarmerie de Saint-Julien en Genevois
- Centre de secours de Saint-Julien en Genevois
- Communauté de Communes du Genevois
- Le service technique municipal

BOSSEY, le 16 décembre 2025

Le Maire
Jean-Luc PECORINI

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Jean-Luc PECORINI". The signature is positioned to the right of the town hall stamp.